

BUDGET PREVISIONNEL 2026

PROPOSITION D'AUGMENTATION DE LA PART FEDERALE SUR LES LICENCES A ADULTES ET LICENCES A JEUNES

PREAMBULE

La réalisation du budget prévisionnel permet d'orienter les actions de notre Fédération en projetant celles-ci sous forme de données chiffrées et en mettant en balance les dépenses et les recettes prévisionnelles. Véritable outil « vivant » d'aide à la prise de décision, il convient d'adapter celui-ci en permanence à la réalité, chaque modification constituant un nouvel acte de gestion et de décision.

Le budget prévisionnel 2026 qui vous est soumis est celui présenté et validé lors du Comité Directeur des 21 et 22 mars 2025, celui-ci ayant également été soumis à la Commission de Contrôle Économique et de Gestion.

Il repose avant tout sur l'hypothèse que **la proposition du projet d'augmentation de la part fédérale des licences A, et notamment la deuxième augmentation portant sur la saison 2026-2027 telle qu'élaborée et portée par l'actuel Comité Directeur de la Fédération, soit validée** par l'Assemblée Générale du 25 avril 2026.

Pour rappel, l'[Assemblée Générale du 3 mai 2025](#) avait approuvé la première proposition d'augmentation de la part fédérale des licences A, telle que celle-ci a été planifiée de manière progressive sur 3 années par l'actuel Comité Directeur.

Comme expliqué dans le [rapport financier 2025](#), la formidable progression en nombre de licenciés de notre Fédération de 11% sur la saison 2023-2024 par rapport à la saison précédente ne s'était pas transformée en enrichissement financier pour la fédération à ce même niveau (+5,57 % de trésorerie brute).

Ce constat résulte d'un **montant de licences fédérales inférieur aux prestations mises à disposition** pour la licence B et les licences A jeunes (voir [l'analyse du prix de revient des licences réalisée par Eric LE ROL](#) ou encore [le rapport de la CCEG émis en 2023](#)).

L'objectif de cette mesure est également de permettre le rattrapage de l'inflation constatée en 2025 depuis 2016, qui constituait la dernière année d'augmentation de la part fédérale des licences (avant 2025), cette inflation avoisinant les 21% (selon les chiffres fournis par l'INSEE).

Pour rappel, le tarif de la part fédérale est actuellement le suivant :

Catégorie	Part fédérale
Licence A	
▪ Seniors, Séniors Plus et Vétérans	28 €
▪ Juniors et cadets	14 €
▪ Minimes et Benjamins	11 €
▪ Pupilles, poussins et petits poussins	11 €
Licence B	
▪ Adultes	5 €
▪ Jeunes	1,50€

OBJECTIFS DE LA PROPOSITION

Dans un **objectif de correction de l'inflation**, le Comité Directeur qui s'est réuni à Asnières-sur-Seine pendant le week-end du 8 et 9 mars s'est accordé unanimement sur une proposition d'augmentation de la part fédérale des licences A en prenant en considération les points suivants :

- Eviter une augmentation unique et trop importante du tarif de la licence et privilégier une augmentation progressive sur 3 saisons ;
- Mettre fin au « mille-feuille » tarifaire de la part fédérale sur la licence A jeunes et converger, une nouvelle fois de manière progressive, vers un tarif « unique » quel que soit l'âge du licencié (de moins de 20 ans) ;
- Atteindre le tarif de 30€ pour la licence A adultes et de 15€ pour la licence A jeunes à partir de la saison 2027/2028.

RECAPITULATIF DE LA PROPOSITION

Pour ce faire, en 2026, nous vous proposons de procéder à la 2^e augmentation de la part fédérale des licences A selon les modalités suivantes, établies pour la saison 2026-2027, et conformément à la proposition n°13 votée à l'unanimité lors du comité directeur du 8 et 9 mars 2025 :

- Part fédérale licence A U16 et moins : + 2€ (11€ → 13€)
- Part fédérale licence A Vet | Sen+ | Sen : + 1€ (28€ → 29€)

Catégorie	Vet Sen+ Sen	U20 U18	U16 et moins
Tarif actuel	27 €	14 €	9 €
Saison 2025/2026	28 €	14 €	11 €
Saison 2026/2027	29 €	14 €	13 €
Saison 2027/2028	30 €	15 €	